

PARFID

FICHE TECHNIQUE

Le projet d'appui régional à la formation des cadres des impôts et des douanes (PARFID) a pour mission d'accompagner l'amélioration des dispositifs de formation initiale et continue des administrations des douanes et des impôts des 14 Etats membres de l'UEMOA et de la CEMAC, et pour objectif de contribuer à un renforcement durable de leur capacité à mobiliser les ressources intérieures publiques.

APPROCHE

L'ampleur du projet qui implique tous les acteurs de la formation des administrations fiscales et douanières de 14 pays, marque l'ambition d'impulser des changements pérennes, en appuyant l'amélioration des dispositifs de formation dans la sous-région, et partant, en renforçant à long terme la performance des administrations fiscales et douanières dans le pilotage de leurs dispositifs de formation.

En effet, soutenir les capacités des administrations fiscales et douanières constitue un enjeu stratégique commun de tous les pays de la sous-région pour accroître la mobilisation de leurs ressources.

ETUDE PREALABLE

Le projet PARFID fait suite à une étude sollicitée par la commission de l'UEMOA et financée par l'AFD. Réalisée par Expertise France en 2019, l'étude présente une cartographie des dispositifs de formation existants et propose des pistes d'amélioration à l'échelle de la sous-région.

En mars 2020 à Abidjan, les représentants des administrations partenaires des 8 Etats membres de l'UEMOA ont validé les conclusions de l'étude et adopté un plan d'action opérationnel régional.

Thématique

Formation initiale et continue

Cible

Cadres des administrations des impôts et des douanes

Bénéficiaires

États membres de l'UEMOA
(Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo)

États membres de la CEMAC

(Cameroun, Gabon, Guinée Équatoriale, République centrafricaine, République du Congo et Tchad)

Parties prenantes

> Établissements de formation (écoles métier, centres de formation de l'OMD, écoles nationales d'administration, universités)
> services de formation et RH des administrations fiscales et douanières

Bailleur

Direction Générale du Trésor

Institution de mise en oeuvre

EF

Institutions partenaires

DGFIP et CREDAF
DGDDI et OMD
CNFPT
Campus de l'AFD
Commissions de l'UEMOA et de la CEMAC

COMPOSANTES

1. Produire une étude sur les besoins en formation des cadres des impôts et des douanes et adopter un plan d'action opérationnel pour les Etats membres de la CEMAC

Le projet met en œuvre une étude sur la formation des cadres des administrations fiscales et douanières des Etats membres de la CEMAC. L'objectif est d'établir un diagnostic et une cartographie des dispositifs afin d'évaluer les besoins d'appui des administrations fiscales et douanières des pays de la sous-région. Le projet coordonne l'adoption d'un plan d'action opérationnel adossé aux constats de l'étude, pour sa mise en œuvre avec l'accompagnement du projet régional.

2. Appuyer la modernisation de la formation initiale des agents des impôts

Le projet PARFID appuie la modernisation de la formation initiale des agents des impôts. L'objectif est d'adapter étroitement la formation professionnelle initiale aux pratiques métiers de la filière fiscale, d'actualiser les contenus et les savoir-faire en intégrant les problématiques issues des nouveaux enjeux de l'économie (digitalisation et procédures modernes de recouvrement ou d'assiette par exemple). Le projet appuie également la mise en place d'un socle de formation initiale harmonisé au niveau régional pour toutes les catégories d'agents, adossé à un dispositif de mise à jour et d'évaluation pérenne.

3. Promouvoir le renforcement de la formation continue au niveau régional

Cette composante appuie le renforcement des dispositifs de formation continue en promouvant la régionalisation de la formation continue par la création de filières métiers spécialisées. Le projet propose à la fois de recenser le contenu de l'offre existante en la valorisant et en la complétant tant sur les contenus que par la mise en place de filières régionales thématiques (fiscalité patrimoniale, management, métiers transverses). En parallèle, le projet accompagne la mise en place de ces filières régionales au sein de centres existants.

4. Accompagner le pilotage de la formation

Le projet appuie le renforcement des capacités des cadres et des services en charge du pilotage de la formation. Il soutient notamment le renforcement de la fonction RH et des compétences managériales.

Cette composante vise à pérenniser le renforcement des dispositifs de formation, en les complétant par la consolidation d'un vivier régional de cadres formés au métier de formateur, en favorisant la mise en place de réseaux de professionnels des métiers de la formation et de la GRH, et en promouvant les méthodes de pédagogies moderne (e-formation, modules digitaux, auto-formation).

Contact :

Nadia Brosset, Expertise France
Département Gouvernance économique et financière
nadia.brosset@expertisefrance.fr